

XII.

BUDGET

DES

NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

POUR L'EXERCICE 1893.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements de l'exercice 1894 s'élevait à fr.	4,529,000 »
Le projet de Budget pour l'exercice 1895 monte à	4,545,000 »
	<hr/>
EN PLUS fr.	16,000 »

Cette augmentation est proposée en vue de mettre le crédit ouvert par l'article 10 (*Remboursement des droits de pilotage, etc.*) en rapport avec les faits constatés pour l'exercice 1894.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1895, à la somme de un million cinq cent quarante-cinq mille francs (1,545,000 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 14 novembre 1894.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS
POUR L'EXERCICE 1893.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER.			
NON-VALEURS.			
1	Non-valeurs sur la contribution foncière	195,000 °	554,000 °
2	— — personnelle	215,000 °	
3	— sur le droit de patente	130,000 °	
4	— sur les redevances des mines	5,000 °	
5	Frais de poursuites irrecouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 °	
CHAPITRE II.			
REMBOURSEMENTS.			
6	Contributions directes, douanes et accises. — Restitutions de droits perçus abusivement et remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers	250,000 °	991,000 °
7	Enregistrement et domaines. — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers	550,000 °	
8	Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget. — Remboursements divers	1,000 °	
9	Marine. — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine	2,000 °	
10	Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers. — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux	148,000 °	
11	Déficit des divers comptables de l'État. (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 °	
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. . . fr.		°	

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 14 novembre 1894.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,
P. DE SMET DE NAEYER.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS

pour l'exercice 1895.

BUDGET DE L'EXERCICE 1895.

NUMÉRO des ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE PREMIER.	
NON-VALEURS.	
1	Non-valeurs sur la contribution foncière
2	— — — personnelle
3	— sur le droit de patente
4	— sur les redevances des mines
5	Frais de poursuites irrecouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents. . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.	
CHAPITRE II.	
REMBOURSEMENTS.	
6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement et remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers
7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers
8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.</i> — Remboursements divers
9	<i>Marine.</i> — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine
10	<i>Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux
11	Déficit des divers comptables de l'État (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.	
<h2>Récapitulation.</h2>	
—	
CHAPITRE I. Non-Valeurs	
— II. Remboursements.	
TOTAUX. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1895.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1894.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1892.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
195,000	195,000	»	»	195,000	207,725 38	
215,000	215,000	»	»	215,000	441,115 67	
130,000	130,000	»	»	130,000	89,152 47	
5,000	5,000	»	»	5,000	3,769 »	
9,000	9,000	»	»	9,000	6,913 12	
554,000	554,000	»	»	554,000	718,675 64	
250,000	250,000	»	»	250,000	310,266 75	
550,000	550,000	»	»	550,000	768,429 19	
1,000	1,000	»	»	1,000	6,488 94	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,713 47	
148,000	132,000	16,000	»	132,000	138,492 07	
40,000	40,000	»	»	40,000	29,333 89	
991,000	975,000	16,000	»	975,000	1,254,724 51	
AUGMENTATION. . fr.		16,000				
554,000	554,000	»	»	554,000	718,675 64	
991,000	975,000	16,000	»	975,000	1,254,724 51	
1,545,000	1,529,000	16,000	»	1,529,000	1,975,399 95	
AUGMENTATION. . fr.		16,000				

(484)